

ORDRE ET HORAIRES DES COURSES

DE LA REGATE D'AVIRON DE MER

« LA CASSERLANE »

LE DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2017

A SIX FOURS LES PLAGES

Au BRUSC

Championnat de la Ligue Côte d'Azur d'Aviron

Régate qualifiante pour le Championnat de France d'Aviron de mer (2018)

**Régate comptant pour le classement du championnat de Méditerranée
d'Aviron de mer (2017)**

Accueil sur la base Lois COUDERC 7H

7h15 à 7h45 ; Emargement des délégués de club, confirmation : des engagés, des n° de bateaux. Forfaits, modifications dans les équipages. Identification des bateaux étrangers.
8h ; Réunion des équipiers référents (chefs de bord), émargement.

COURSE 1 : 09h30-6000 mètres

J16F4X+ ; Quatre de couple avec barreur femmes juniors (J15 / J16)

J16H4X+ ; Quatre de couple avec barreur hommes juniors (J15/J16)

J18M4X+ ; Quatre de couple avec barreur femmes et hommes (2§2) juniors (J17/J18)

COURSE 2 : 10h 45 – 6000 mètres

J18F4X+ ; Quatre de couple avec barreur femmes juniors (J17.J18)

J18H4X+ ; Quatre de couple avec barreur hommes juniors (J17/J18)

COURSE 3: 12h -6000 mètres

SF1X ; Solo femme senior

SF2X ; Double femme senior

SF4X+ ; Quatre de couple avec barreur femmes seniors

SF4+ ; Quatre de pointe avec barreur femmes seniors

COURSE 4 : 13h30-6000 mètres

SH1X ; Solo homme senior

SH2X ; Double homme senior

SH4X+ ; Quatre de couple avec barreur hommes seniors

SH4+ ; Quatre de pointe avec barreur hommes seniors

Nota : Emargement obligatoire par le référent à la mise à l'eau et au retour.

Les équipages composés de rameurs (f ou h) d'âges supérieurs à 40 ans dans l'année seront classés en masters.

ATTENTION : Les horaires des courses ainsi que les parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques. Présence indispensable du chef de bord de chaque bateau, à la réunion de 8h.

Nota : En fonction du nombre des participants les départs des courses peuvent être en deux rideaux, en premier les quatre, en deuxième les doubles et solos

Engagements :

Ils doivent être réalisés sur le site internet de la FFA : www.avironfrance.asso.fr

Pour les Clubs étrangers, veuillez envoyer un email à : avironclubdesixfours@cegetel.net

Ouverture des Inscriptions : 1^{er} Septembre 2017 à 8h

Clôture des Inscriptions : jeudi 28 Septembre 2017 à 18 h

- Les concurrents devront être en règle avec la licence FFA ou celle de leurs Fédération.
- Les barreurs doivent être confirmés, avoir 16 ans minimum.

Droits d'Engagement : Néants

Indemnités : Aucune indemnité de déplacements pour les participants.

Service Médical : Assuré sur la Base

Sécurité sur l'eau : La sécurité en mer sera organisé par l'A.C.S.F, la SNSM, le Service des plages de la Ville, des Plaisanciers.

Parcours : Dans la Baie du BRUSC- SIX FOURS LES PLAGES

Triangulaire de deux fois 3000m, trois tracés en fonction du vent et de l'état de la mer.

Un plan sera remis à chaque délégué et équipier référent

Arbitrage : Régi par le code des régates FFA ;

L'arbitrage sera assuré conjointement par les arbitres de la Ligue Cote d'Azur et de Provence Alpes.

Conformité : Les embarcations doivent être aux normes FFA-mer et équipées de l'armement complet nécessaire.

- Ligne de vie de diamètre 6 mm minimum.
- Un bout de remorquage (pouvant flotter) lié à l'avant d'un diamètre d'au moins 8mm et de 10m de long.
- Gilets accessibles, le barreur doit porter son gilet.
- Les « pelles » doivent être au couleur du club. (Avoir leur bordure non dangereuse.)
- Les tenues uniformes et au couleur du club.
- Ecope pour bateau non auto videur.

Numéro des coques : Numéro national d'identification sur chaque bateau. Pour les bateaux d'autre Fédération fournir à la réunion des délégués les identifications particulières.

Tenue : Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de son club.

Assurance : Chaque association doit avoir son matériel assuré.

Hébergement : A la charge de chaque association.

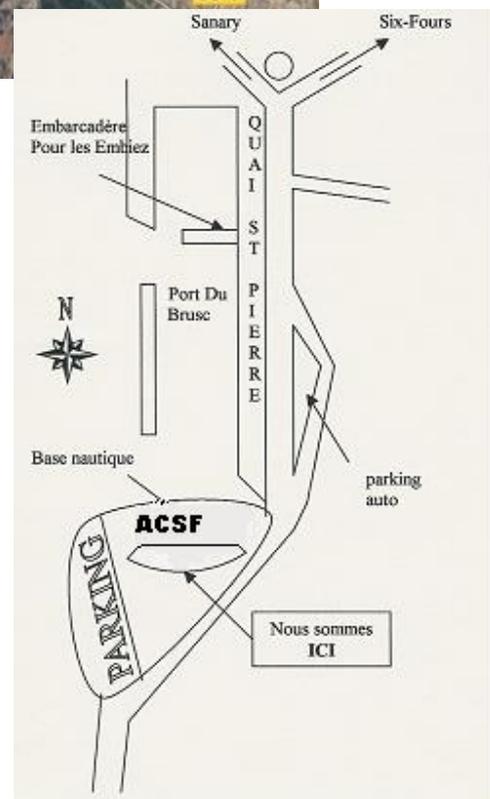
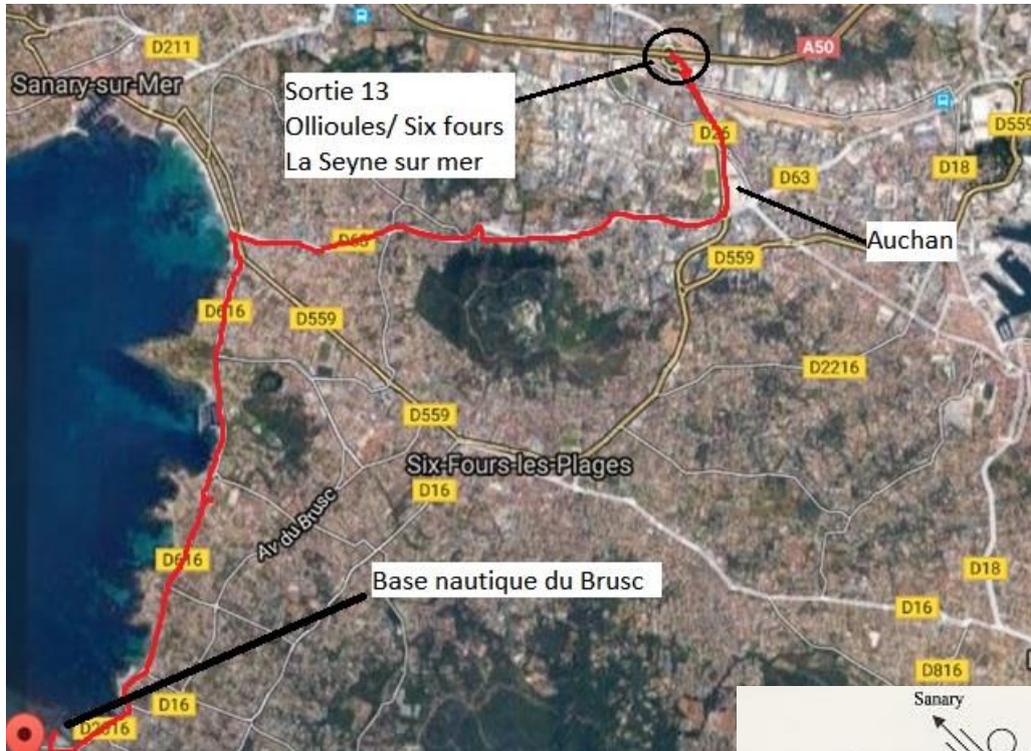
Consulter l'Office du tourisme au 04 94 07 02 21 - www.tourisme-ouestvar.com

Prêt de matériel : (Peu de possibilités) nous contacter

Récompenses à 15H : Les vainqueurs de chaque catégorie se verront récompensés. Suivi d'un « pot » sur la base qui clôturera la manifestation.

Comment venir sur la base : En provenance de l'autoroute A50, sortie N°13, prendre direction la Seyne, à Auchan prendre à droite direction Sanary (avenue Président John KENNEDY) jusqu'à la mer (on passe derrière le fort de Six Fours). Arriver à la mer prendre direction le BRUSC à gauche, au rondpoint à droite suivre la cote, passer le port de la COUDOULIERE, traverser le Port du BRUSC direction le Gaou. Base Nautique.

Parkings : Seules les remorques et leur véhicule tracteur seront garées sur le parking de la cale de mise à l'eau à côté de la base. Les véhicules des rameurs et accompagnateurs seront dirigés sur le parking gratuit de la Gardiole (ex militaire).
 Les remorques et remorques de mise à l'eau ne doivent pas rester dans l'enceinte de la base.
 La mise à l'eau des « quatre yole » se fait sur le plan incliné de la base. (Pas sur le ponton de l'aviron, trop fragile)
 Les solos et doubles peuvent être mis à l'eau par le ponton de l'aviron club.



**FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON
LIGUE DE LA COTE D'AZUR D'AVIRON
COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR D'AVIRON, COMITE
TPM AVIRON
REGION MARITIME MEDITERRANEE**

AVIRON CLUB DE SIX-FOURS

**AVANT PROGRAMME DE LA
REGATE D'AVIRON DE MER**

« LA CASSERLANE »

Le DIMANCHE 1er OCTOBRE 2017

A SIX FOURS LES PLAGES

Au BRUSC

Corniche des Iles Paul RICARD

Base Nautique Lois COUDERC

**Championnat de la Ligue Côte d'Azur d'Aviron
Régate qualifiante pour le Championnat de France d'Aviron de
mer (2018)**

**Régate comptant pour le classement du Championnat de
Méditerranée d'Aviron de mer (2017)**

J15-J16/J17-J18, Seniors, Masters

Tel : 04 94 34 15 85 - Email : avironclubdesixfours@cegetel.net

Site : www.avironclubdesixfours.wixsite.com

